CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANTES

**Internat - 11, rue Gaston Veil - 44093 NANTES Cedex 1**

**TEL : 02.40.08.45.86 ou 02.40.08.44.86**

**06.17.26.75.25**

 **FAX : 02.40.08.45.93**

e-mail : bp-hebergementinternat@chu-nantes.fr

|  |
| --- |
| **DEMANDE D'HEBERGEMENT** **A L'INTERNAT****(chambre individuelle uniquement)**Validité pour le prochain semestre**à adresser à bp-hebergementinternat@chu-nantes.fr**  |
| **❒ Première demande ❒ Demande de renouvellement** NOM : PRENOMS : ADRESSE : Code Postal : VILLE : N° TEL : E-MAIL : QUALITE : ❒ Interne (semestre :…………..)  ❒ F.F. Interne  ❒ Inter- CHU ❒ HUGO❒ autre (à préciser)………………………..Sollicite une chambre à l'internat de : ❒ l’Hôtel Dieu ❒ l’Hôpital Saint Jacques ❒ l’Hôpital G et R Laënnec ❒ Bellier du : au :  Service d'affectation :  Site :  Possède un véhicule : ❒ oui ❒ non si oui n° immatriculation : Situation antérieure : hébergement CHU où autre à préciser ; Semestre : Une contribution mensuelle, conformément à la décision tarifaire annuelle, sera demandée aux personnes non rémunérées par le CHU, auprès de la trésorerie principale du CHU. La mise à disposition de café, petits-déjeuners et améliorés, l’organisation d’activités de formation/loisir/événementiel ainsi que la représentation étudiante sont des missions assurées par le SAIHN (l’association des Internes de spécialité de Nantes). Une cotisation mensuelle de 35€/interne (12€ après déduction des impôts) sera nécessaire à son adhésion. Fait à : Le :  |
| **Validation de la demande par la****Direction des Affaires Médicales du CHU de Nantes** **----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------** ❒ Conforme aux modalités de recrutement(en application de la procédure concernant l’attribution de chambres à l’internat) ❒ Qualité ❒ Période ❒ Non conforme :Date : Le :  Signature : ❒ Interne non rémunéré en direct par le CHU de Nantes  (hors gardes et astreintes) :***Transmission à la******DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES*** ***Pour la facturation******Bureau des investissements et des recettes diverses*** |
| ❒ Demande un stationnement à demeure en voirie (Parking NGE Le Tourville) **Uniquement si vous résidez à l’internat de l’Hôtel Dieu****Accès parking :**- Vous possédez une chambre à l’internat de l’Hôtel Dieu : il n’est pas nécessaire  de faire une demande de parking, celle-ci vous sera automatiquement refuséeVous pouvez cependant bénéficier d’un  tarif préférentiel (36 Euro/mois) sur le parking public CHU situé Quai Tourville. Pour cela, merci de prendre contact auprès de Nantes Gestion Equipement (NGE) 14 rue Racine 44000 NANTES Tel : 02 51 84 95 70 (horaires d’ouverture : 8h30 à 18h30 sans interruption) en vous munissant de votre décision d’hébergement, de votre carte grise et d’un moyen de paiement. Il est également possible de le faire via internet à l'adresse [**www.parkings-nantes.fr**](http://www.parkings-nantes.fr)**.**- Vous logez à proximité de l’Hôtel Dieu : il n’est pas nécessaire de faire une demande de parking, celle-ci-vous sera automatiquement refusée - Le logement est éloigné : il est nécessaire de compléter une demande de parking (seulement 37 places parking sous-sol radio et stationnement possible sur l’Ile de Nantes avec Navettes – Rue des Marchandises à Nantes)- Vous réalisez des gardes, des astreintes : il est nécessaire de compléter une demande de parking - La liste des internes sur les gardes nous est transmise par la DAM.- Vous souhaitez renouveler vos accès parkings/vélos : il est nécessaire de compléter une demande de parking |